



## CHALLENGE ROGER JEANNE 2017 / 2018

### Article 1

Tous les joueurs de la Manche peuvent y participer, le club engage une équipe composée de joueurs licenciés, nés en 2000 et avant chez les hommes, 2000 et avant chez les femmes.

### Article 2

Peuvent y participer à la coupe :

- ☛ Les équipes Masculines : Excellence et Honneur Départemental + Honneur Régional.
- ☛ Les équipes Féminines : Excellence et Honneur Départemental + Excellence Régional.

### Article 3

Les rencontres se dérouleront sur le terrain du club premier nommé avec élimination directe (Le plus petit reçoit).

### Article 4

Deux équipes d'un même club ne pourront pas se rencontrer en phase finale (demi-finale et Finale).

### Article 5

La finale se déroulera, si possible, sur terrain neutre.

### Article 6

Un handicap de buts sera imposé à l'équipe hiérarchiquement supérieure (3 buts par division chez l'homme, 2 buts par division chez la femme). L'arbitre fera afficher le handicap avant le coup d'envoi.

### Article 7

Les rencontres dureront 2 X 30 min.

### Article 8

S'il y a égalité à la fin du temps réglementaire, il y aura une épreuve de jets de 7 mètres.  
Les joueurs qui sont exclus ou disqualifiés à la fin du temps de jeu ne sont pas autorisés à participer.

Chaque équipe désigne 5 joueurs, ces joueurs exécutent chacun un jet de 7 mètres en alternance avec les joueurs de l'équipe adverse.

Les équipes ne sont pas contraintes de prédéterminer l'ordre de leurs tireurs.

Les gardiens de but peuvent être choisis et remplacés librement parmi les joueurs autorisés à participer. Les joueurs peuvent participer à l'épreuve des jets de 7 mètres à la fois comme tireur et gardien de but.

Les arbitres décident du but à utiliser. Les arbitres effectuent un tirage au sort et l'équipe qui gagne choisit de commencer ou de terminer les tirs au but.

L'ordre inverse est utilisé pour le reste des tirs si l'épreuve des tirs doit continuer dans la mesure où le score est toujours à égalité après les cinq premiers tirs respectifs. Dans ce cas de figure, chaque équipe devra à nouveau désigner cinq joueurs.

L'ensemble ou une partie des joueurs peuvent être les mêmes que pour la première série.

Cette méthode de désignation de cinq joueurs à la fois s'applique aussi longtemps que nécessaire. Cependant, le vainqueur est maintenant désigné dès qu'il y a une différence de buts après que les deux équipes aient effectué le même nombre de tirs.

Les joueurs peuvent être disqualifiés pour la prochaine épreuve des jets de 7 mètres dans le cas d'un comportement antisportif significatif et répété. Si cela concerne un joueur qui vient d'être désigné dans le groupe des cinq tireurs, l'équipe doit désigner un autre tireur.

### Article 9

Interdiction d'utiliser un joueur d'une division supérieure lorsque son équipe ne joue pas ce même jour.

Un joueur est réputé jouer en division supérieure s'il est inscrit sur la feuille de match de la division supérieure :

- ☛ Les deux matchs suivants, si le match de Challenge précède le premier match de championnat,
- ☛ Le match précédent et le suivant en cours de championnat,
- ☛ Les deux matchs précédents la finale,
- ☛ Lorsqu'un joueur est brûlé (n/2 match en division supérieure).

Le non-respect de cette règle entraîne l'élimination